

Bulletin communal

N° 12

Présents : Annie ANESA, Yves DURBET, François ANDRE, Olivier POLAUD, Michel FRUMILLON, Véronique VALET, Jean-Jacques BEROU, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Sabine MORRUGARES-BAROU, Patrick ALLARD, Patrick DEIANA, René VOISIN – **Absent :** André BOCHET (procuration Jean DURIEUX)

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
26 Juin 2002

Décisions

- ✓ Consultance architecturale
- ✓ Frais de déplacements intervenante Italien
- ✓ Travaux chemin de la Platière
- ✓ Droits de préemption
- ✓ A.N.E.M.
- ✓ Subventions
- ✓ Prime aux stagiaires

Informations

- ✓ Exonération des impôts directs
- ✓ Vente de coupe de bois
- ✓ Emploi des jeunes
- ✓ Ramassage encombrants
- ✓ Passage de la Transmaurienne
- ✓ Actes de vandalisme
- ✓ Fête de la musique
- ✓ Souvenir Français
- ✓ Aménagement forêt communale
- ✓ Projet Lyon Turin
- ✓ Desserte Gaz Naturel
- ✓ Ecole d'Hermillon
- ✓ Manifestation à ST MICHEL DE MAURIENNE
- ✓ Eau de la cascade

DECISIONS

✓ Consultation architecturale

Le Conseil décide d'adhérer au C.A.U.E., Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie. Cet organisme a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement et conseille les élus dans leurs décisions.

Montant annuel : 93 €.

Vote : unanimité

Le C.A.U.E. constate, par ailleurs, que Jean-Claude POUTISSOU exerce une mission de maîtrise d'œuvre communale à la bibliothèque, ce qui n'est pas compatible avec sa mission d'architecte consultant. Un courrier lui sera adressé pour lui demander de choisir entre ces deux missions.

✓ Frais de déplacement intervenante Italien

Mme FOSCHIA Martine est intervenue pendant 10 mois pour enseigner l'italien à l'école d'Hermillon. Ces frais de déplacements s'élevaient à 229 €.

Vote : unanimité

✓ Travaux Chemin de la Platière

François ANDRE, adjoint aux travaux, a organisé une journée de travail sur le chemin de la Platière le 4 Juin 2002. La rémunération des participants sera de 10 H au taux du SMIC.

Vote : 14 pour – 1 non participation au vote

✓ Droits de préemption

- Echange parcelle n° 2079 « Le Nézet » contre parcelles n° C779 « La Rua », C954 « La Barme Dessus »

Vote : 14 pour et 1 non participation au vote

- Parcelle n° E 1429 « La Boucharde »

Vote : unanimité

- Parcelle n° D 2051, 2052 « Le Nézet »

Vote : 14 pour et 1 non participation au vote

✓ A.N.E.M.

Adhésion à l'A.N.E.M. (Association Nationale des Elus de la Montagne) pour un montant de 114,07 €

Vote : 12 pour, 1 contre et 2 abstentions

✓ Subventions

- Association Cheval Notre Passion : 80 € pour 4 adhérents sur la commune

- Cinémaurienne : 150 €

Votes : unanimité

✓ Primes aux stagiaires

Deux lycéens ont effectué des travaux d'entretien sur la commune dans le cadre de leur stage. Compte tenu de la satisfaction générale, il leur sera attribué chacun une prime de 230 €.

INFORMATIONS

✓ Exonérations des impôts directs

Le Maire fait part au Conseil de la possibilité de modifier les modalités d'établissement des impôts directs locaux.

✓ Vente de coupe de bois

Aucune offre n'a été faite lors de la vente du 23 mai 2002. Le chef du district forestier (Gérard GRAND) est en contact avec un marchand de bois pour une vente à l'amiable.

MESSE A LA PLATIERE

Elle aura lieu le
DIMANCHE
14 JUILLET 2002

INFORMATIONS JEUNESSE

Des olympiades vont avoir lieu sur la commune le jeudi 18 juillet de 10 h à 17 h
« Tu as entre 12 et 20 ans, tu aimes le sport et t'amuser alors cette journée est pour toi »
Contacter Aurélie à
VIRA'J au 04 79 59 94 95

AGENDA

Fête Patronale
Le 7 et le 8 Septembre 02

ETAT CIVIL

Néant

BIBLIOTHEQUE


Pendant les mois de juillet et Août, la bibliothèque municipale sera ouverte uniquement le LUNDI de 16 H 30 à 18 H 30 et fermée le mercredi matin.
Fermeture annuelle du 26/08 au 02/02/09/02

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs des Chaudannes et le centre des loisirs « Le Carroussel » à St Pancrace ouvrent leurs portes à partir du 01/07/02. Voir documentation en mairie.

INFORMATIONS SUITE

François ANDRE nous informe que :

- 11 jeunes ont déposé une demande pour travailler cet été au sein des services techniques.
- le ramassage des encombrants débutera le Jeudi 4 juillet. Ce service aura lieu le 1er jeudi de chaque mois après inscription avant le mardi soir auprès du secrétariat de mairie. La collecte s'adresse uniquement aux particuliers.
- la 2ème édition Transmaurienne passera chez nous le 16 août 2002. Hubert PAGANONI accepte de prendre en charge l'organisation de cette manifestation.
- nous déplorons de nouveaux actes de vandalisme sur la commune : vol du projecteur place de l'Eglise (2ème fois), dégradation de la porte du local de la chasse et des panneaux solaires à la salle polyvalente.
- du bon déroulement et de la réussite de la 1ère édition, sur la commune, de la fête de la musique. 

Jean DURIEUX remercie les enseignants, les élèves et la population pour leur participation à l'inauguration de la Place du Souvenir Français le 18 juin 2002.

Yves DURBET nous informe :

- de la réunion de la Commission Environnement et Montagne le 19 Juin avec les représentants de l'O.N.F. Un rapport sur l'aménagement de la forêt communale » pour les 15 ans à venir leur a été présenté. Celui-ci permettra de mieux définir la politique de la commune dans ce domaine.
- une réunion sera organisée le 1er juillet 2002, à St Jean de Maurienne, sur le projet LYON TURIN Ferroviaire.
- les travaux de desserte de la commune en gaz naturel ont débuté. Ces travaux génèrent des nuisances, le Maire remercie les riverains de leur compréhension.
- des courriers et des démarches qui ont été entrepris concernant le déblocage du poste d'enseignant à l'école. La décision sera prise en Comité Technique Paritaire, le 27 Juin 2002.

DERNIERE MINUTE : le Directeur de l'école nous apprend cette semaine, après Conseil, que le poste est débloqué. Il y aura donc bien 3 classes à la rentrée à l'école d'HERMILLON.

REMERCIEMENTS A LA POPULATION POUR SA PARTICIPATION MASSIVE A LA MANIFESTATION « REEQUILIBRAGE DU TRAFIC POIDS LOURDS » LE 25 JUIN à ST MICHEL DE MAURIENNE.

AVIS AUX UTILISATEURS DE L'EAU DE LA CASCADE

En cette période de sécheresse, nous constatons des problèmes d'approvisionnement en eau dans certains quartiers.. Il est demandé à tous de faire preuve de civisme et d'éviter toute consommation inutile.



BONNES VACANCES A TOUS



